



**Concours
international
d'orgue
du Canada**

RÈGLES OFFICIELLES
ET RÉPERTOIRE REQUIS

**MONTRÉAL
6-18 OCT 2020**

Concours international d'orgue du Canada 2020

Du 6 au 18 octobre 2020, le Concours international d'orgue du Canada (CIOC) accueillera une sélection de 16 jeunes organistes qui joueront sur les magnifiques orgues de Montréal. Un jury de neuf spécialistes attribuera des prix d'une valeur de **125 000\$ CAD**.

Ce document présente les règlements qui seront appliqués dans les diverses étapes menant au verdict du jury.

TABLE DES MATIÈRES

Dates importantes	3
Admissibilité	3
Dépôt de candidature, processus de sélection et répertoire	
I. Épreuve préliminaire	3
II. Épreuve de quart de finale	5
III. Épreuve de demi-finale	6
IV. Épreuve finale	7
V. Concert Gala	8
Jury	8
Prix	9
Hébergement et transport	10
Visa	10
Règles et conditions de participation	10
Annexe I (transcription de Louis Robilliard)	12
Annexe II (oeuvres canadiennes)	13

DATES IMPORTANTES

Date limite d'inscription	31 janvier 2020
Dévoilement des concurrents sélectionnés	Mai 2020
Arrivée des candidats	Semaine du 28 septembre 2020
Épreuve de quart de finale	6-7-8 octobre 2020
Épreuve de demi-finale	11-12 octobre 2020
Épreuve finale	16 octobre 2020
Concert gala et remise des prix	18 octobre 2020

ADMISSIBILITÉ

L'édition 2020 du Concours est ouverte aux organistes femmes et hommes de toutes nationalités nés le ou après le 17 octobre 1985. Les concurrentes et concurrents qui auraient par le passé déjà obtenu un premier prix du Concours international d'orgue du Canada ne sont pas autorisés à se présenter.

DÉPÔT DE CANDIDATURE

I. Épreuve préliminaire – DATE LIMITE : 31 janvier 2020

Pour être admis à l'épreuve préliminaire du CIOC, les concurrents doivent envoyer un dossier complet d'inscription au plus tard le 31 janvier 2020. Seuls les dossiers complets seront analysés. Notez que la sélection préliminaire est entièrement anonyme. Le jury préliminaire n'aura pas accès aux dossiers des concurrents et ne tiendra compte que de la prestation sur le CD pour rendre sa décision.

Des frais d'inscription sont fixés à 150\$ CAN et doivent obligatoirement être réglés en même temps que l'inscription. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Les concurrents devront envoyer cette somme nette de tous frais d'encaissement et toutes taxes.

Après l'écoute des enregistrements des concurrents, le comité de présélection désigné par le Concours international d'orgue du Canada choisira un maximum de 20 concurrents.

Le dossier du concurrent doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription dûment complété (disponible sur ciocm.org), ainsi que :
- Les coordonnées (adresse email et numéro de téléphone) de deux personnes de référence. Ces personnes doivent être un ancien ou actuel professeur ou un musicien professionnel ;
- Une photocopie de passeport valide ;
- Deux photographies professionnelles en couleurs en haute résolution, et au moins une en noir et blanc (de préférence différente des autres). Les photographies serviront aux communications du CIOC et doivent être libres de droits ;
- Le règlement des frais d'inscription ou une preuve en attestant le versement selon la méthode de paiement retenu ;

- f) Un curriculum vitae rédigé en français ou en anglais (maximum de 2 pages) mentionnant les maisons d'enseignement fréquentées, les principaux professeurs, les récompenses obtenues et la situation professionnelle actuelle ;
- g) Une courte biographie en français et/ou en anglais (maximum de 200 mots) ;
- h) Un enregistrement (wav, mp3 de haute qualité, aiff, flac, etc.) déposé sur wetransfer.com et envoyé à info@ciocm.org. Seuls les enregistrements soumis de manière électronique seront acceptés. Le nom de chaque piste doit inclure le prénom et le nom du candidat. Les fichiers audio doivent être accompagnés d'un document précisant le lieu et la date d'enregistrement de chaque pièce, ainsi que la composition du ou des instruments utilisé(s) sur l'enregistrement. L'enregistrement ne devra comporter que le programme demandé et ne devra faire l'objet d'**aucun montage**, ni contenir aucune parole ou autre élément permettant d'identifier le concurrent. Un témoin (membre du corps professoral, membre du clergé ou représentant officiel de municipalité) devra signer le formulaire d'inscription à l'endroit prévu pour attester que l'enregistrement est bel et bien l'œuvre du concurrent et qu'il n'a fait l'objet d'aucun montage.

Programme de l'épreuve préliminaire enregistrée

L'enregistrement doit comprendre une pièce de chacune des catégories (1., 2., 3. et 4.).

1. Johann Sebastian Bach (1685-1750)

Un mouvement rapide d'une sonate en trio (premier OU troisième mouvement) au choix parmi :

- n° 2 en do mineur, BWV 526
- n° 3 en ré mineur, BWV 527
- n° 6 en sol majeur, BWV 530

2. Pierre Du Mage (1674-1751)

Tierce en taille

3. Charles-Marie Widor (1844-1937)

Moderato (premier mouvement) de la *Symphonie gothique*, op. 70 no. 9

4. Charles Tournemire (1870-1937)

Communion ET Sortie (deux mouvements) de l'une des œuvres de *L'Orgue mystique*, au choix parmi : (les deux mouvements peuvent être enregistrés séparément)

- Cycle de Pâques, op. 56 n° 17, « Dominica Resurrectionis »
- Cycle après la Pentecôte, op. 57 no. 35, « In Assumptione B.M.V. »

La décision du jury préliminaire sera communiquée aux candidats par email en mai 2020. Les candidats sélectionnés seront invités à se rendre à Montréal approximativement du 3 au 19 octobre 2020. Le CIOC assumera les frais de transport, l'hébergement, ainsi qu'un per diem de 40\$ CAD par jour.

II. Épreuve de quart de finale – 6, 7, 8 octobre 2020

Un jury international procèdera à l'audition des concurrents retenus pour l'épreuve de quart de finale et choisiront un maximum de 10 concurrents pour passer à l'épreuve suivante. Le répertoire de l'épreuve de quart de finale est imposé. Chaque concurrent doit présenter un programme de quatre pièces : une œuvre sélectionnée dans chacune des quatre catégories suivantes.

Pour cette portion du concours, un assistant/tourneur de pages sera mis à la disposition des concurrents. Les concurrents auront 3 heures de pratique sur l'orgue utilisé pendant l'épreuve.

Cette épreuve aura lieu à l'Église de l'Immaculée-Conception sur l'orgue Rudolph von Beckerath de 1961.

Répertoire

Johann Sebastian BACH

1. Préludes et fugues

BWV 532	Prélude et fugue en ré majeur
BWV 542	Fantaisie et fugue en sol mineur
BWV 543	Prélude et fugue en la mineur
BWV 544	Prélude et fugue en si mineur
BWV 548	Prélude et fugue en mi mineur
BWV 564	Tocatta, adagio et fugue en do majeur

2. Préludes de chorals (ornés)

BWV 653b	An Wasserflüssen Babylon (version de Weimar)
BWV 654	Schmücke dich, o liebe Seele
BWV 662	Allein Gott in der Höh sei Ehr'

3. Préludes de chorals (trios)

BWV 655	Herr Jesu Christ, dich zu uns wend'
BWV 664	Allein Gott in der Höh' sei Ehr'
BWV 676	Allein Gott in der Höh' sei Ehr'

Autre

4.

N. Bruhns	Praeludium en mi mineur (le grand)
N. Bruhns	Praeludium en sol majeur
V. Lübeck	Praeludium en sol mineur
D. Buxtehude	Praeludium en mi majeur, BuxWv 141
D. Buxtehude	Praeludium en sol mineur, BuxWV 148

III. Épreuve de demi-finale – 11 et 12 octobre 2020

Un jury international procèdera à l'audition des demi-finalistes et en choisira cinq pour l'épreuve finale. L'épreuve de demi-finale consiste en un récital d'un maximum de 45 minutes de musique, incluant les pauses entre les pièces. Dans son évaluation, le jury tiendra compte de la conception du programme et de son équilibre.

Les concurrents auront 4 heures de pratique sur l'orgue utilisé pendant cette épreuve. Toutes les mémoires de l'instrument seront effacées le 5 octobre pour donner une chance égale à tous les concurrents.

L'épreuve aura lieu à l'Église Saint-Jean-Baptiste sur un orgue Casavant Frères (1914, 1996).

Un tourneur de pages sera fourni au besoin par le CIOC, mais le concurrent devra opérer le combineur lui-même.

Pour cette épreuve, il y a une œuvre imposée de Louis Vierne, le reste du répertoire étant choisi par le candidat. Les œuvres interprétées dans les épreuves précédentes (incluant l'épreuve préliminaire) ne peuvent être interprétées de nouveau dans cette épreuve.

Répertoire

1. Le concurrent doit choisir des œuvres du répertoire des 19^e, 20^e et 21^e siècles ;
2. OEUVRE IMPOSÉE : tous les concurrents doivent intégrer UN mouvement de Louis Vierne, au choix parmi :
 - Prélude (premier mouvement) de la symphonie n° 1 op. 14
 - Allegro (premier mouvement) de la symphonie n° 2 op. 20
 - Allegro maestoso (premier mouvement) de la symphonie n° 3 op. 28
3. Les concurrents sont invités à inclure une transcription de Louis Robilliard dans leur programme de l'épreuve de demi-finale et/ou de finale pour courir la chance de gagner le prix Louis Robilliard. Des suggestions d'œuvres se trouvent à l'annexe I ainsi que sur le site internet du CIOC.
4. Le programme du concurrent peut contenir des transcriptions autres que celles de Louis Robilliard suggérées. La ou les transcriptions ne doivent pas dépasser 14 minutes pour l'ensemble du programme de demi-finale. Les transcriptions non-publiées peuvent être permises exceptionnellement. Les candidats admis à l'épreuve de quart de finale doivent fournir les partitions des transcriptions non-publiées en même temps que leur programme pour les épreuves à Montréal. Les transcriptions non-publiées doivent être éditées professionnellement ou bien à l'aide d'un logiciel d'édition de partitions. Aucun manuscrit ne sera accepté.
5. Les concurrents sont invités à inclure une œuvre canadienne dans leur programme de l'épreuve de demi-finale et/ou de finale pour courir la chance de gagner le prix du Collège Royal Canadien des Organistes pour la meilleure interprétation d'une œuvre canadienne remise par le jury. Des suggestions d'œuvres se trouvent à l'annexe II ainsi que sur le site internet du CIOC.

IV. Épreuve finale – 16 octobre 2020

Le jury international procède à l'audition de cinq finalistes. À l'issue de cette épreuve, le président du jury proclame les noms des lauréats du Concours international d'orgue du Canada. La durée du programme ne doit pas dépasser 60 minutes, incluant les pauses entre les pièces. Dans son évaluation, le jury tiendra compte de la conception du programme et de son équilibre.

Les concurrents auront 6 heures de pratique à l'orgue de l'épreuve finale. Toutes les mémoires de l'instrument seront effacées le 5 octobre pour donner une chance égale à tous les concurrents.

L'épreuve finale aura lieu à la Basilique Notre-Dame sur un orgue Casavant Frères (1891).

Un tourneur de pages sera fourni au besoin par le CIOC, mais le concurrent devra opérer le combineur lui-même.

Pour cette épreuve, il y a une œuvre imposée de Charles Tournemire, le reste du répertoire pour ce programme étant choisi par le candidat. Les œuvres interprétées dans les épreuves précédentes (incluant l'épreuve préliminaire) ne peuvent être interprétées de nouveau dans cette épreuve.

Répertoire

1. OEUVRE IMPOSÉE : tous les concurrents doivent jouer DEUX mouvements (Communion et Sortie) de *L'Orgue mystique : Cycle de Noël* op. 55 n° 7 "Epiphania Domini" de Charles Tournemire. Les concurrents courent la chance de gagner le prix Tournemire pour la meilleure interprétation de cette œuvre, remis par le jury.
2. Les concurrents sont invités à inclure une transcription de Louis Robilliard dans leur programme de l'épreuve de demi-finale pour courir la chance de gagner le prix Louis Robilliard. Des suggestions d'œuvres se trouvent à l'annexe I ainsi que sur le site internet du CIOC.
3. Le programme du concurrent peut contenir des transcriptions autres que celles de Louis Robilliard suggérées. La ou les transcriptions ne doivent pas dépasser 14 minutes pour l'ensemble du programme de finale. Les transcriptions non-publiées peuvent être permises exceptionnellement. Les candidats admis à l'épreuve de quart de finale doivent fournir les partitions des transcriptions non-publiées en même temps que leur programme pour les épreuves à Montréal. Les transcriptions non-publiées doivent être éditées professionnellement ou bien à l'aide d'un logiciel d'édition de partitions. Aucun manuscrit ne sera accepté.
4. Les concurrents sont invités à inclure une œuvre canadienne dans leur programme de l'épreuve de demi-finale pour courir la chance de gagner le prix du Collège royal canadiens des organistes pour la meilleure interprétation d'une œuvre canadienne remise par le jury. Des suggestions d'œuvres se trouvent dans l'annexe II ainsi que sur le site internet du CIOC.

V. Concert Gala – 18 octobre 2020

Les lauréats des trois premiers prix se produiront lors d'un concert gala. Cet événement de prestige clôturera le Concours du CIOC. Le programme de ce concert sera constitué d'œuvres pouvant provenir des trois épreuves et sera élaboré par la Direction du Concours. Le Concert Gala des lauréats sera précédé de la cérémonie officielle de remise des prix.

JURY

Le jury des épreuves de quart de finale, demi-finale et finale est composé de membres choisis parmi les plus éminentes personnalités du monde de la musique d'orgue à l'échelle internationale. Chargés de désigner et de récompenser les concurrents les plus méritants, les membres du jury ont toute latitude en ce qui a trait au choix des lauréats et à l'attribution des prix du Concours. Le jury délibérera à l'issue de chaque épreuve et le président du jury aura droit de vote et agira comme modérateur des délibérations. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix. Le premier prix ne pourra être partagé, et le jury peut décerner des mentions.

Les décisions du jury sont sans appel.

Jury 2020

Jean-Willy Kunz (Canada), président du jury
Martin Baker (Royaume-Uni)
Bernard Focroulle (Belgique)
Michael Kapsner (Allemagne)
Rachel Laurin (Canada)
William Porter (États-Unis)
Louis Robilliard (France)
Dong-Il Shin (Corée du Sud)
Patricia Wright (Canada)

PRIX

PREMIER PRIX 25 000 \$ CAD

Également :

- *Enregistrement et distribution d'un CD produit par ATMA Classique*
- *Représentation de trois ans sur le marché nord-américain par l'agence Karen McFarlane Artists*
- *Mentorat de trois ans du CIOC en gestion de carrière.*

DEUXIÈME PRIX 15 000 \$ CAD

TROISIÈME PRIX 10 000 \$ CAD

PRIX SPÉCIAUX

PRIX BACH GÉRARD-COULOMBE 5 000 \$ CAD

Récital offert par le Festival Bach de Montréal

Attribué par le jury après l'épreuve de quart de finale pour la meilleure interprétation globale des trois œuvres de Johann Sebastian Bach.

PRIX LOUIS-VIERNE \$5,000 CAD

Attribué par le jury après l'épreuve de demi-finale pour la meilleure interprétation de l'œuvre imposée de Louis Vierne.

PRIX LOUIS-ROBILLIARD \$5,000 CAD

Attribué par le jury pour la meilleure interprétation d'une transcription de Louis Robilliard lors de l'épreuve demi-finale ou l'épreuve finale (voir l'annexe I pour des suggestions).

PRIX COLLÈGE ROYAL CANADIEN DES ORGANISTES 5 000 \$ CAD

Attribué par le jury pour la meilleure interprétation d'une œuvre d'un compositeur canadien lors de l'épreuve demi-finale ou l'épreuve finale (voir l'annexe II pour des suggestions).

PRIX CHARLES-TOURNEMIRE \$5,000 CAD

Attribué par le jury après l'épreuve demi-finale pour la meilleure interprétation de l'œuvre imposée de Charles Tournemire.

PRIX DU PUBLIC RICHARD-BRADSHAW 5 000 \$ CAD

Attribué à l'une ou l'un des organistes finalistes suite à un vote du public.

PRIX SPINELLI \$5,000 CAD

Attribué par le jury pour le meilleur programme toutes épreuves confondues.

HÉBERGEMENT ET TRANSPORT

La direction du CIOC assumera :

- a) les frais de transport aller-retour de l'aéroport international le plus près du lieu d'origine du concurrent (à être approuvé par le CIOC) vers Montréal. Pour obtenir des conditions plus avantageuses quant au coût du billet et aux frais et conditions liés à un changement, la direction du CIOC pourrait demander à un concurrent d'acheter son billet d'avion dans son pays d'origine. Si tel est le cas, le concurrent sera remboursé à Montréal lorsqu'il recevra le montant de son per diem ;
- b) le transport entre l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et le lieu d'hébergement ;
- c) l'hébergement (petit déjeuner inclus) ;
- d) un per diem de 40 \$ CAD par jour.

Par contre, en cas de désistement après l'émission du billet, ou encore d'annulation ou de changement de billet, le concurrent devra en assumer les frais et rembourser le Concours international d'orgue du Canada.

VISA

Les concurrents qui ont besoin d'un visa pour entrer au Canada doivent y voir personnellement et fournir la preuve de l'obtention du visa au CIOC au plus tard le 5 juillet 2020. Les concurrents qui doivent fournir une lettre officielle d'invitation pour obtenir un visa devront en faire la demande à la direction du CIOC.

RÈGLES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. En remplissant le formulaire officiel d'inscription au www.ciocm.org, le concurrent souscrit aux règles et conditions de participation du CIOC et aux décisions du jury.
2. En cas de non-respect d'une des règles et conditions de participation, le concurrent fautif s'expose à une disqualification sans appel.
3. La direction du CIOC se réserve le droit de demander tout renseignement supplémentaire au concurrent.
4. L'ordre de passage des concurrents est déterminé par un tirage dont les modalités sont fixées par la direction du Concours.
5. Un concurrent empêché de se produire au moment requis sera disqualifié à moins qu'il ne justifie à l'avance son absence auprès de la direction du Concours qui pourra alors modifier, à sa discrétion, l'ordre de passage des concurrents.
6. Le concurrent doit interpréter tout son programme dans le respect rigoureux des durées de chaque épreuve.
7. Précédé d'une étape préliminaire, le Concours international d'orgue du Canada comprend trois épreuves : quart de finale, demi-finale et finale. Le concurrent doit présenter un programme différent à chacune des épreuves.

8. Les heures de pratique sur chacun des orgues du concours sont détaillées plus haut. Toutefois, les candidats auront accès à d'autres orgues de Montréal pour pratiquer en dehors des heures déjà prévues sur les orgues du concours.
9. Le jury tiendra compte dans son jugement de la difficulté et de la construction équilibrée du programme des différentes épreuves.
10. Le concurrent s'engage à être libre de toute autre activité professionnelle extérieure pendant la durée du Concours, soit du 3 au 18 octobre 2020 inclusivement. De plus, tous les concurrents doivent être présents à la soirée de dévoilement des noms des demi-finalistes ; tous les demi-finalistes doivent être présents à la soirée de dévoilement des noms des finalistes ; tous les finalistes doivent être présents à la soirée de dévoilement des noms des lauréats ; et tous les lauréats doivent être présents au concert gala pour la remise de prix. En cas d'absence, se référer au point 2 des Règles et conditions de participation.
11. Les concurrents sont tenus de libérer tous les droits de captation, de diffusion et d'enregistrement de tous ordres, ainsi que les droits de suite et ce, pour une période indéterminée. En signant le formulaire d'inscription, les concurrents cèdent au CIOC tous les droits précités et donnent une décharge concernant toutes éventuelles utilisations de l'enregistrement de leur(s) prestation(s). Les trois épreuves du CIOC pourront être enregistrées, radiodiffusées, télédiffusées ou transmises par Internet sans que ces retransmissions fassent l'objet d'une rétribution financière au concurrent.
12. Les concurrents sont tenus de se rendre disponibles pour toute entrevue, vidéo et/ou rencontre promotionnelle liée au Concours. Avant et après le CIOC, ils s'engageront à se rendre raisonnablement disponibles pour les activités médiatiques. Les lauréats des premier, deuxième et troisième prix doivent être disponibles pour se produire lors du Concert Gala et de la Cérémonie de remise de prix.
13. Le CIOC disqualifiera tout concurrent qui n'aura pas payé son inscription de 150 \$ CAN au 31 janvier 2020 ou qui n'aura pas fourni les garanties nécessaires au paiement.
14. La langue d'origine utilisée pour la rédaction de ce document est l'anglais. En cas de litige, la version anglaise de ce document fera foi. La direction du Concours se réserve le droit d'apporter des changements au texte contenu dans cette brochure, et ce, à tout moment. La dernière version des règlements est toujours disponible sur le site Internet du CIOC.
15. Le CIOC disqualifiera tout concurrent qui n'aura pas répondu à son invitation officielle à participer au Concours avant la date limite énoncée dans les communications entre le CIOC et les concurrents sélectionnés.
16. En cas de désistement après l'émission du billet, ou encore d'annulation ou de changement de billet, le concurrent devra en assumer les frais et rembourser le Concours international d'orgue du Canada.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DU CANADA

1200, rue de Bleury
Montréal, Québec H3B 3J3
Canada

514.510.5678 | info@ciocm.org | www.ciocm.org

ANNEXE I

Liste des transcriptions de Louis Robilliard

Franz Liszt	Funérailles (10')
Franz Liszt	Orphée S. 98 (12'30'')
Gabriel Fauré	Suite « Pelléas et Mélisande » op. 80
	Prélude 5'30
	Fileuse 3'30
	Sicilienne 4'
	La mort de Mélisande 5'
César Franck	Rédemption (13')
Franz Liszt	St-François de Paule marchant sur les flots (10'30'')

ANNEXE II

Oeuvres canadiennes suggérées

Cette liste a été compilée avec l'aide du Collège royal canadien des organistes et les Amis de l'orgue de Montréal. Ce n'est pas une liste exhaustive des œuvres canadiennes composées pour l'orgue mais représente plutôt une variété de styles de composition. Les organistes intéressés pourront poursuivre leur recherche et acheter ou louer des partitions au Centre de musique canadienne (<http://www.musiccentre.ca/>).

Ager, Andrew

Toccata and Fugue (dedicated to Rachel Laurin) [9']

Contacteur Andrew Ager à andrew.ager@rogers.com pour les partitions.

Bales, Gerald

Petite Suite [5'30"]

Toccata [5'30"]

Bancroft, Hugh

Pastorale [4'30"]

Bédard, Denis

Toccata de Suite pour orgue, CH 14 [6'15"]

Rhapsodie sur le nom de Lavoie, CH 16 [7'30"]

Burge, John

Dance [6'00"]

Cabena, Barrie

Variants – in memoriam John Cook, op. 138 [7'30"]

Sonata Festiva (Sonata VII), op. 42 : Intermezzo [5'15"], Rondo [4'15"]

Chaconne, op. 222 no. 5 [4'30"]

Toccata, op. 213 no. 5 [4']

Sonata Giojoso (Sonata XIV), op. 84 [9'00"]

Aspects of the Sea (Sonata XX), op. 174

Cherney, Brian

Gothic scenes and interludes (candidates may choose individual movements)

Daveluy, Raymond

Première Sonate (1st Sonata), notable the Andante in E minor

Deuxième Sonate (2nd Sonata)

Troisième Sonate (3rd Sonata)

Quatrième Sonate (4th Sonata), notamment la Fantaisie (1er mouvement) [12'] et la Fugue (3e mouvement) [11']

Cinquième Sonate (5th Sonata), notamment le Scherzo (2e mouvement) [7'30"]

Sixième Sonate (6th Sonata), notamment la Toccata : Allegro con brio (4e mouvement) [10']

Epilogue sur (on) "Nun Danket" et (and) "Ballerma" [6'30"]

José Evangelista

Ecos [4'30"]

Gagnon, Alain

Pastourelle [8'30]

Maxime Goulet

Citius, altius, fortius! [4']

Hambraeus, Bengt

Après-sheng [9']

Livre d'orgue Vol IV (candidates may choose individual movements)

Nebulosa (rondo) pro organo [12'00]

Toccata monumentum per Max Reger [12'30]

Shogaku (from Tre pezzi per organo) [8']

Henderson, Ruth Watson

Chromatic Partita [8'00]

Toccata on "Westminster Abbey" [1'45"]

Meditation on "Herzliebster Jesu" [2']

Variations for Organ on "Ode to Newfoundland" [6'30"]

Festive Variations for Organ [6']

Toccata and Fugue in E minor for Organ [3'30"]

Celebration: Fanfare for Organ [3'15"]

Hétu, Jacques

Variations [17'00]

Quatre Interludes, op 38 [15']

Kloppers, Jacobus

Dialectic Fantasy [9'00]

Celtic Impressions, Mvt. I: Two Strathspeys [11']

Triptych on Vaughan-Williams Hymn Tunes [10'45"]

Partita (Chorale and 3 Variations) on In Dulci Jubilo [7']

Landry, Jeanne

Orah [8']

Laurin, Rachel

Prelude and Fugue in F minor, op.45 [9']

Étude-Caprice "Le Rire de Belzébuth", op. 66 [7'30]

Étude Héroïque, op.38 [8'30]

Introduction et Passacaille, op. 44 [13'00]

Toccata, de la Symphonie n° 1, op. 36 [8'30]

Scherzo, de la Symphonie n° 1, op. 36 [7'15]

Chaconne et Fugue n°3, op. 31 [12'00]

Épilogue, op. 50 [6'30]

Étude Symphonique, Op.72 (pédale solo) Variations on "That good old Baylor Line" (length depending on the chosen variations)

Poème Symphonique pour le Temps de l'Avent, Op.69 (Tone Poem for the Advent Season, Op.69) [8']

Finale, Op.78 (ou en français: Final, Op.78) [5'30]

Lesage, Jean

Babylone [17']

O Mor, Ubi est Victoria tua [17']

MacMillan, Sir Ernest

Cortège académique [4'30]

Mather, Bruce

Études 1 à 8 (candidates may choose from 1 to 8, but should select two contrasting movements)

Cinq Pièces pour l'orgue de Membre (Any of the 5 pieces)

Morel, Francois

Alleluias [11'50] (The first movement can stand alone)

Prière [5'30]

Willan, Healey

Introduction, Passacaglia et Fugue [20']

Passacaglia and Fugue no. 2 en mi mineur [13']